



→ DANS LE MORBIHAN

Le bâtiment abritant les bureaux du Syndicat d'énergie, du Syndicat d'eau et de l'Association des Maires est un véritable laboratoire de la transition énergétique. Doté de capteurs solaires, de mini-éoliennes et d'une batterie, ce bâtiment basse consommation est capable de produire et de stocker de l'électricité, réinjectant celle-ci sur le réseau pour répondre à une demande de « pointe » locale.

→ UNE PRODUCTION DÉCENTRALISÉE

Les syndicats d'énergie portent d'importants moyens de production décentralisée, souvent grâce à des SEM dédiées, pour le compte de leurs communes membres : photovoltaïque, hydroélectricité, cogénération, méthanisation, géothermie..., contribuant au développement de la filière « énergies renouvelables ».



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET GOUVERNANCE TERRITORIALE

Territoires à énergie positive, réseaux « intelligents » (smart grids), énergies renouvelables, pilotage de la consommation, véhicules propres... : les syndicats d'énergie exercent de multiples métiers qui favorisent la transition énergétique tout en garantissant l'équilibre des territoires, dans une double logique de réseaux : réseaux de compétences mutualisées au service de l'intérêt général, réseaux physiques pour acheminer l'énergie en tout point du territoire et optimiser la relation producteur/consommateur.



UN ÉQUILIBRE À PRÉSERVER

→ LES RÉSEAUX D'ÉNERGIE, SERVICE PUBLIC ESSENTIEL

Véritables « passerelles » entre les territoires urbains et ruraux, les réseaux d'électricité et de gaz sont aujourd'hui propriété des syndicats d'énergie ou de leurs communes membres. Comme pour l'eau, l'énergie est un élément-clé de la compétence communale, fortement lié à la compétence d'urbanisme. Les syndicats d'énergie sont l'expression de ce rôle d'aménageurs qui s'exerce au sein de la commune elle-même, à l'échelle plus large du département ou de la région, dans une logique d'optimisation de la production et de la consommation. Le développement des énergies renouvelables et de la maîtrise de la demande sont intimement liés à ce pilotage du réseau, qui reflète la solidarité entre zones denses et moins denses. C'est un outil de péréquation, plébiscité par les Français, car il fonde le service public.

→ NE PAS OPPOSER RURAL ET URBAIN

Menée en parallèle avec la transition énergétique, la réforme territoriale se traduit logiquement par des réflexions sur la bonne échelle pour l'exercice de la compétence d'autorité organisatrice de l'énergie. Ces réflexions sont légitimes mais conduisent certains acteurs à envisager une logique de repli, soit à l'échelon urbain soit à l'échelon rural, en prenant acte de l'émergence des métropoles ou autres grandes collectivités urbaines. Cette approche est dangereuse car tendant à opposer des territoires qui travaillent de longue date ensemble, dans un but d'intérêt général. Elle porte en germe la menace d'une paupérisation du monde rural ou encore d'une transition énergétique à deux vitesses.



→ INVENTER D'AUTRES TERRITOIRES D'ACTION

Garants de la cohésion territoriale, les syndicats d'énergie ont vocation à réunir les collectivités et à devenir leur « bras armé » pour les aider à conduire leur transition énergétique. Ce sont d'utiles outils de rassemblement qui peuvent intervenir sur des territoires vastes, mutualiser les besoins et les compétences. Pour aider quelques communes à devenir « territoire à énergie positive », pour développer à l'échelle départementale les outils d'un smart grid, pour donner aux investissements d'un conseil régional dans la rénovation thermique les nécessaires relais locaux qui en garantiront la réussite.

www.fnccr.asso.fr
www.energie2007.fr
www.claienergie.fr
www.france-eaupublique.fr
www.telecom2012.fr



Suivez-nous sur twitter :
@fnccr
@energie2007
@fnccr-dechets
@twitteau
@telecom2012

SOLIDARITÉ TERRITORIALE SERVICE PUBLIC MUTUALISATION DES COMPÉTENCES PROXIMITÉ INTÉRÊT GÉNÉRAL PROTECTION DES CONSOMMATEURS TRANSITION ÉNERGÉTIQUE...



L'ACTION DES SYNDICATS D'ÉNERGIE

Assurant l'équilibre entre ruraux et urbains, les syndicats d'énergie (mixtes ou intercommunaux) représentent tous les territoires et préparent avec eux la transition énergétique.





→ DES PÔLES RÉGIONAUX

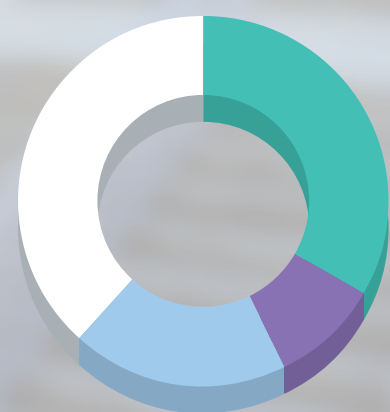
Implantés de longue date, les syndicats regroupent souvent la totalité ou la quasi-totalité des communes de leur territoire qu'ils associent étroitement à leurs travaux, les délégués communaux siégeant de plein droit aux comités syndicaux (assemblées générales). De plus en plus, les syndicats se regroupent en « pôles régionaux » pour élargir leur champ d'action et optimiser les investissements.

→ DES ACHATS GROUPÉS

Le « pôle Aquitaine » (5 syndicats d'énergie), le « pôle Bourgogne », le « pôle Centre »... conduisent des achats groupés de gaz et d'électricité pour le compte des acheteurs publics de la région. D'autres sont menés à l'échelle d'un ou deux départements. Les premiers appels d'offres se sont traduits par des économies substantielles pour les adhérents à ces groupements.

UN ANCRAGE TERRITORIAL HISTORIQUE

Représentant les communes, les syndicats d'énergie (syndicats intercommunaux, syndicats mixtes) sont au service du bloc communal depuis des décennies. Ils assurent la cohésion ainsi que la solidarité territoriale et sociale entre les territoires urbains et ruraux, dans une logique de péréquation et d'optimisation des besoins et compétences. Cette action se double de partenariats fructueux avec d'autres collectivités (EPCI à fiscalité propre, conseils généraux, régions...). De plus en plus, ces collectivités adhèrent directement aux syndicats, renforçant ainsi la solidarité des différentes strates territoriales.



M€ : millions d'euros

TOTAL : 2,1 MILLIARDS D'EUROS DONT :

■ Taxe départementale : 700 M€
■ Taxe communale perçue par les Syndicats et reversée : 200 M€
■ Taxe communale perçue par les syndicats et réinvestie : 400 M€
■ Taxe communale perçue et conservée par les communes : 800 M€

Taxes locales sur la consommation finale d'électricité (TCFE) en 2012

Les syndicats d'énergie se consacrent entièrement au service public, qu'il s'agisse de métiers « historiques », comme la distribution d'électricité et de gaz, ou de nouvelles compétences : développement de bornes de charge pour véhicules électriques, optimisation de l'éclairage public, services d'information géographique (SIG)...

DES OUTILS DEDIES AU SERVICE PUBLIC



→ DANS LE CALVADOS OU EN INDRE-ET-LOIRE

L'implantation de bornes de charge pour véhicules électriques est en cours. Objectif : couvrir équitablement le territoire pour que les voitures de demain profitent à tous.



→ ILE-DE-FRANCE

Le Sipperec coordonne un groupement de commandes pour l'achat de services d'information géographique (SIG). Ainsi, petites et grandes communes peuvent disposer et partager des outils cartographiques de haut niveau à moindre coût et développer de nouveaux services à destination des usagers.

→ LA MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les syndicats œuvrent à la modernisation de l'éclairage public, dans un but de maîtrise de la consommation et de la facture. Dans le Var, le Symielec a ainsi renouvelé plus de 90 000 points lumineux et conduit un diagnostic de la consommation d'énergie pour près de 100 communes membre. Les baisses des consommations ont généré des gains de plus 900 000 euros par an. A Troyes, un « plan lumière » exemplaire a été conçu et piloté par le syndicat intercommunal.



→ DANS L'AUBE

Le SDEA investit 20 millions d'euros par an sur le réseau. Ses travaux permettent de réduire de 80% les pertes techniques liées au réseau, de 50% celles dans les transformateurs HTA/BT, et de 50% les consommations des installations communales d'éclairage public, et de favoriser l'implantation de sources de production des énergies renouvelables.

→ DANS LA LOIRE

Le SIEL conduit pour le compte de communes les études et travaux conduisant à l'exploitation de chaufferies au bois. Outre leur avantage écologique et économique pour les bâtiments auxquels elles sont raccordées, ces chaufferies favorisent la dynamique locale de la filière bois.

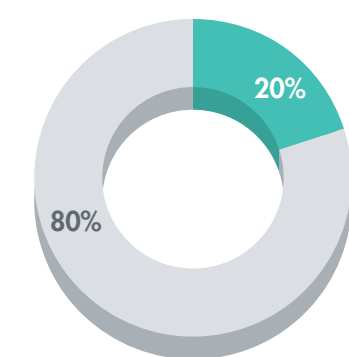
→ DANS LA HAUTE-VIENNE

Le SEHV aide les communes à mieux gérer leur système de chauffage, par un diagnostic des chaudières et du bâti. Optimisation des besoins ou travaux lourds, les solutions génèrent un rapide retour sur investissement.

DES INVESTISSEMENTS AU PLUS PRÈS DES BESOINS

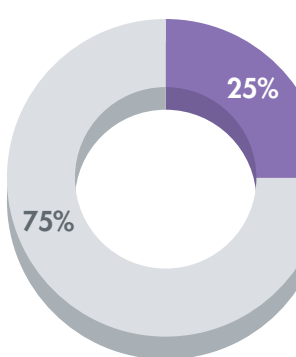
Importants donneurs d'ordres pour de nombreuses entreprises locales, les syndicats d'énergie investissent chaque jour dans les territoires. Ils travaillent avec des entreprises de travaux publics, ou des prestataires de services innovants (efficacité énergétique...), préparant les emplois de demain. En investissant directement leurs recettes (redevances, CEE, taxes), les syndicats génèrent un cercle vertueux au service du secteur énergétique.

Part relative aux investissements dans les budgets des syndicats d'énergie



■ Investissement ■ Fonctionnement

Investissements sur les réseaux de distribution d'électricité



■ ERDF ■ Collectivités

→ LES CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Nombre de syndicats d'énergie conduisent des opérations d'efficacité énergétique de l'éclairage public ou d'isolation des bâtiments qu'ils valorisent sous forme de certificats d'économies d'énergie. Les sommes obtenues de la vente de ces CEE sont reversées aux communes et généralement réaffectées à des opérations de maîtrise de la demande d'énergie (MDE), avec pour effet vertueux de réduire la facture d'électricité, taxes incluses.